

Etude de Maîtres Marc Wilmus & Ludovic du Bus de Warnaffe

Notaires Associés

Avenue d'Auderghem 328 - 1040 Etterbeek

Tél. 02/647.40.93 - Fax 02/646.25.86

ATTESTATION

*Je soussigné, Maître **Ludovic DU BUS DE WARNAFFE**, notaire à Etterbeek, atteste que par acte de mon ministère du 6 septembre 2021, à l'intervention du notaire Denis Carpentier à Fontaine-l'Evêque :*

La société privée à responsabilité limitée « GABY REAL ESTATE », en abrégé « G.R.E. » ayant son siège social à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 367, constituée aux termes d'un acte reçu le 13/12/2004, publié au Moniteur Belge le 11 janvier 2005 sous le numéro 2005-01-11/0005929, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0870896088 et à la Taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro BE 0870 896 088.

est devenu propriétaire du bien décrit ci-après :

VILLE DE CHARLEROI (MONTIGNIES-SUR-SAMBRE) - HUITIEME DIVISION

Dans un immeuble à appartements dénommé « Résidence Le Gascogne » sis à **Rue Aimé Mignolet 11**, cadastré d'après titre section A numéro 421 T 2 et selon extrait cadastral récent section A 0421T2P0000 pour une contenance de huit ares et cinquante-quatre centiares (8a 54ca) :

1. L'appartement au premier étage, à droite face à l'immeuble, dénommé « Appartement B1 », comprenant :

a) En propriété privative et exclusive : Un hall d'entrée, un dégagement, un water-closet, une salle de bains, une cuisine, un living en façade et deux chambres à l'arrière, ainsi que la cave numéro 13 au sous-sol.

b) En copropriété et indivision forcée : Les six cent vingt- cinq/dixmillièmes (625/10.000èmes) des parties communes dont le terrain ;

2. Le garage neuf (9) comprenant :

a) En propriété privative et exclusive : Le garage proprement dit

b) En copropriété et indivision forcée : les vingt- cinq/dixmillièmes (25/10.000èmes) indivis des parties communes dont le terrain.

Identifiant parcellaire : **0421T2P0005**

Revenu cadastral (global) non indexé : mille cent euros (1.100,00€)

Acte de base

Tels que ces biens sont plus amplement décrits dans l'acte de base reçu par le notaire Fernand GILLIEAUX, à Montignies- sur-Sambre, le 25 avril 1975, dûment transcrit.

Le prix et les frais ont été payés.

Etterbeek, le 06 septembre 2021

